

Manifeste collectif contre le mésusage des personnels techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports sur le service national universel

soutenu par l'intersyndicale SNPJS-CGT, SNAPS-UNSA, SEP-UNSA, EPA-FSU

Nous, personnels techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports (conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, professeurs de sport, conseillers techniques et pédagogiques supérieurs), mais aussi personnels d'inspection et d'administration, sommes exposés à une réquisition et une modification profonde de nos missions pour mettre en œuvre le service national universel (SNU). Affirmant sauver l'avenir des personnels, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dénature dans les faits nos métiers.

Nous sommes menacés de sanctions de tous ordres en cas de refus d'apporter notre concours au SNU. Nous affirmons cependant que ce programme est contraire à nos démarches professionnelles, à notre vocation éducative. Les personnels techniques relèvent tous d'un statut assimilé aux enseignants. La pédagogie et les finalités du SNU entrent en contradiction avec nos spécificités statutaires et nos missions fondatrices.

Le SNU, dès sa phase d'internat, relève d'un ensemble conceptuel apparenté aux principes de vie et d'organisation en caserne, selon des modalités directement héritées de filiations au soldat.

La didactique officielle affirmée au sein du SNU est en opposition avec nos approches du sens à donner à l'engagement, de ce qu'est réellement la conscience critique. La pédagogie, observée dans certains territoires expérimentateurs, est imposée en cohortes. Elle n'est pas adaptée aux jeunes et dénature profondément nos démarches professionnelles et missions - au sens noble du terme - au sein du service public.

Nous déclarons ici faire valoir une clause de conscience pour ne pas nous voir imposer notre collaboration au SNU au nom de l'objection philosophique, du respect de l'exercice de nos métiers et de notre conscience déontologique. Nous n'ignorons pas les droits et devoirs des agents dans la fonction publique. Mais les circonstances sont telles, les coercitions si inacceptables, que nous affirmons être indûment instrumentalisés en apportant notre concours à un programme en complet porte-à-faux avec notre profession.

Nous sommes convaincus de l'utilité de l'éducation tout au long de la vie, des moments d'expérimentation en prolongement du système scolaire. Si un parcours citoyen doit être pensé pour les jeunes, sa mise en œuvre doit être soigneusement construite et délibérée. Nous sommes disponibles pour contribuer à cette élaboration, forts des expertises de terrain que nous pouvons constituer. C'est là notre métier réel.

Nous réclamons la suspension du déploiement du SNU. Nous demandons un véritable parcours citoyen, à partir des principes de l'éducation permanente et des pédagogies actives afin de concevoir un moment éducatif dans le prolongement de l'École, servant réellement son ouverture, prolongeant les apprentissages et contenus.

Nous nous inscrivons en faveur des efforts de l'humanité pour comprendre et agir sur la mondialisation, le changement climatique et ses conséquences, les rapports femmes/hommes et plus généralement sur ce qui relève constitutionnellement des droits de l'Humanité.

Par notre attitude nous entendons contribuer à un renouveau des politiques publiques au sein d'une république éducative. C'est là notre seule volonté. Nous ne servons pas la déshérence, les encadrements de pensées, mais les démarches d'ouverture au monde, à sa compréhension pour construire l'émancipation. C'est ce qui nous a fait choisir nos métiers faits d'engagement.

Manifeste signé par 145 collègues en activité et
soutenu par 45 collègues retraité.e.s associé.e.s